

SAS ?

Par **alasoop**, le **30/03/2009** à **22:29**

salut à tous,

Paul et son épouse veulent constituer une société imprimerie ultramoderne.

ils ont 200.000€ pour un financement global de 1.000.000€

il leur manque donc de l'argent.

ils ont trouvé une société qui accepte de rentrer dans le capital à hauteur de 300.000€ à répartir entre apport et en compte courant.

en échange elle exige:

20% du capital

05% d'intérêt par an sur la totalité de l'apport

aussi une autre société accepterait de prendre 10% du capital moyennant un apport de 50.000€.

quelle structure proposée ?

on voit que les sommes ne sont pas suffisantes pour représenter l'investissement espérer.
je pensais à une SAS.

d'abord pour la souplesse des statuts ensuite parce que les sommes sont conséquentes et qu'une SAS semble plus crédible vis à vis des investisseurs.

encore parce que la SAS peut selon la volonté des dirigeants se rapprocher du fonctionnement de la SA et par là être un gage de sécurité pour rassurer les investisseurs.
et pourquoi se préparer à une mutation en vue d'un appel à l'épargne publique...

mais j'avais l'idée que le couple pouvait monter une SARLF pour bénéficier de l'impôt sur le revenu et non sur l'IS.

aussi je crois que depuis la loi du 04 août 2008, les gérants majoritaires d'une SARL ont droit au statut des assimilés salariés... je crois!

encore la SARLF serait le président de la SAS, bref j'avoue être un peu perdu... si une âme sensible passait... @+